

## Mise à jour du CRAC : Examen de la stratégie de recherche et nouvelle grappe de recherche éventuelle

### Examen de la stratégie de recherche

Le CRAC a contribué à la création de la *Stratégie nationale de recherche pour le secteur avicole du Canada* (la Stratégie), publiée en 2012 (<http://cp-rc.ca/fr/recherche/>). Neuf catégories de recherche prioritaires y étaient nommées, soit (non listées en ordre d'importance) :

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| 1) Viabilité économique      | 6) Bien-être de la volaille                    |
| 2) Génétique                 | 7) Environnement                               |
| 3) Salubrité alimentaire     | 8) Produits avicoles fonctionnels et novateurs |
| 4) Produits de santé animale | 9) Aliments pour la volaille                   |
| 5) Santé de la volaille      |  |

Pour chaque catégorie, on y trouve un énoncé de l'objectif de l'industrie, de même qu'une liste des résultats de recherche cibles, plutôt que des projets spécifiques. Par exemple, l'objectif de l'industrie dans la catégorie Produits de santé animale est de « *Continuer de promouvoir l'utilisation prudente des antimicrobiens et la réduction de leur utilisation, lorsque possible. Accroître l'utilisation de produits de remplacement.* » Parmi les résultats de recherche cibles, on trouve « *Les produits de remplacement des antimicrobiens actuels.* » Cette façon de faire, consistant à cibler et à énoncer des priorités de recherche, laisse aux chercheurs le soin de proposer des projets qui portent sur les résultats que l'industrie aimerait obtenir par suite de ses investissements dans des initiatives de recherche.

Le CRAC utilise la Stratégie de 2012 comme guide dans ses appels annuels de lettres d'intention et comme base pour l'élaboration de sa grappe de la science avicole, un programme de recherche quinquennal cofinancé par l'industrie et les gouvernements. Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a fourni 4 des 5,6 millions de dollars de la grappe de la science avicole en vertu du *Programme Agri-innovation*, dans le cadre de l'initiative *Cultivons l'avenir 2*, alors que le reste des fonds provient de l'industrie et de fonds gouvernementaux provinciaux. Ce programme se déroule du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2018.

Le Conseil d'administration du CRAC a décidé d'examiner la Stratégie pour déterminer les modifications aux priorités actuelles et les nouveaux enjeux des quatre dernières années qui devraient être inscrits dans la prochaine version de la Stratégie. Cet examen comprendra une consultation élargie auprès d'intervenants dans des projets avicoles, y compris groupes de producteurs, chercheurs, gouvernements, fournisseurs d'intrants et transformateurs. Bon nombre de ces intervenants sont représentés par les organisations membres du CRAC.

L'intention derrière cet examen n'est pas de produire une stratégie de recherche à partir de zéro, mais bien de développer à partir du processus étalé sur deux ans qui a conduit au document de 2012. Les priorités nommées à cette occasion demeurent d'actualité, mais les enjeux peuvent

avoir évolué depuis quatre ans, et de nouvelles possibilités de recherche, comme l'agriculture de précision ou les effets du changement climatique, ont fait leur apparition. En somme, on vise de terminer cet examen de la stratégie et d'en présenter le texte définitif au conseil d'administration du CRAC pour qu'il y donne suite à sa réunion de mars 2017.

### **Nouvelle grappe de recherche éventuelle**

Le programme de grappe scientifique s'inscrit dans le cadre des accords fédéroprovinciaux quinquennaux qui comprennent des programmes de gestion des risques, de développement du marché et de financement de la recherche. Les grappes scientifiques ont été lancées dans *Cultivons l'avenir*, puis ensuite dans *Cultivons l'avenir 2*. L'ajout d'un troisième programme de grappe scientifique dans le prochain accord fédéroprovincial n'est pas assuré. Toutefois, AAC dit avoir reçu de bons commentaires de la part de l'industrie et du gouvernement.

Le CRAC souhaite que le programme de grappe scientifique soit ajouté au prochain accord. En effet, le programme de grappe s'agence bien avec le système du CRAC. Il s'agit d'un engagement de financement quinquennal qui permet au CRAC de coopérer avec d'autres organisation à regrouper du financement et à concevoir un programme de recherche plus exhaustif qu'avec le seul financement du CRAC, qui s'étend habituellement sur deux ou trois ans. Cette façon de faire permet au CRAC de viser des objectifs à plus long terme, comme la mise au point de vaccins, dans la grappe, tout en demeurant capable, par ses appels de financement annuels, de répondre aux problèmes plus immédiats ou qui sont plus près de l'utilisateur final.

La stratégie de recherche actualisée procurera des renseignements qui aideront le CRAC et ses partenaires de l'industrie à mettre au point une proposition de grappe solide qui comprendra de la recherche fondée sur des priorités nommées par l'industrie.

**Le CRAC, son conseil d'administration ses organisations membres sont engagés à soutenir et à améliorer le secteur aviaire au Canada par la recherche et ses activités connexes. Pour obtenir des renseignements additionnels sur ces activités du CRAC et ses autres initiatives, veuillez communiquer avec le Conseil de recherches avicoles du Canada, 350, rue Sparks, bureau 1007, Ottawa (Ontario) K1R 7S8, téléphone : (613) 566-5916, télécopieur : (613) 241-5999, courriel : [info@cp-rc.ca](mailto:info@cp-rc.ca), ou visitez notre site à [www.cp-rc.ca](http://www.cp-rc.ca).**

*Le CRAC est composé des membres suivants : Les Producteurs de poulet du Canada, Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, Les Éleveurs de dindon du Canada, Les Producteurs d'œufs du Canada et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles. La mission du CRAC est de combler les besoins de ses membres grâce à un leadership*

*dynamique et à la mise en œuvre de programmes de recherche au Canada qui peuvent parfois porter sur des questions sociétales.*